

altereo



VU POUR ÊTRE APPROUVÉ LE

08 juillet 2019

SIGNATURE ET CACHET DE LA MAIRIE

Madame le Maire
Sonya CRISTINELLI FRAIBOEUF



ALTEREO – 128 RUE DE CHARENTON – 75012 PARIS

COMMUNE DE WOUSTVILLER

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6. 3.A NOTICE BRUIT



éveilleurs d'intelligences environnementales®

www.altereo.fr



Classement des infrastructures de transports terrestres affectés par le bruit

ARTICLE 13 DE LA N°92.1444 DU 31 DÉCEMBRE 1992 RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

PRESCRIPTIONS D'ISOLEMENT ACOUSTIQUE

Voir arrêté du 30 mai 1996 modifié, articles 5 à 9 et 11, (ci-joint).

ACTE D'INSTITUTION DU CLASSEMENT

Arrêté préfectoral n° 2013-DDT/OBS-2 du 21 mars 2013 relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières (réseau concédé et non concédé de l'État) et à l'isolement acoustique des bâtiments affectés par le bruit sur le territoire du Département de la Moselle.

LIEUX DE CONSULTATION DE L'ARRETE

- ⇒ Mairie
- ⇒ Préfecture
- ⇒ Sous-Préfecture
- ⇒ D.D.T. Moselle

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES CLASSÉES

N 74	Inter. N 56 PUTTELANGE à inter. N 61 **	SG	52+0	60+0	8075	58+	8	20000	1171	94	11	2	2	3	3
------	---	----	------	------	------	-----	---	-------	------	----	----	---	---	---	---

N61	01 à 04	Echangeur A4 HAMBACH à D31 GROBLIEDERSTROFF	GROBLIEDERSTROFF HAMBACH - NEUFGRANGE SARREGUEMINES - WOUSTVILLER	2	250
-----	---------	--	---	---	-----